

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Manuel des voyageurs sur le Rhin qui passent depuis ses sources jusqu'en Hollande**

**Schreiber, Alois Wilhelm**

**Heidelberg, 1831**

III. Aperçu des bains et eaux minérales dont il est parlé dans ce manuel

[urn:nbn:de:bsz:31-120535](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-120535)

les menstrues etc. défendent l'usage des bains froids dans l'eau de mer. — Le médecin doit déterminer la durée du bain de mer. — Les personnes bien portantes peuvent le continuer pendant un quart d'heure jusqu'à une demi-heure en se donnant toujours du mouvement; mais celles qui sont faibles se contenteront de quelques minutes. — Après le bain, il faut s'essuyer et s'habiller vite et faire une petite promenade. — Par l'interruption de quelques jours, l'efficacité des bains de mer devient plus sensible. — Les bains dans l'eau de mer, chauffée artificiellement, sont dans certains cas très-profitables, même à ceux qui prennent des eaux minérales ou qui sont d'une constitution faible; souvent ils servent aussi à se préparer pour l'usage des bains de mer froids. — Dans un pareil bain, convenable à certains individus, on peut rester une demi-heure et même des heures entières. Il ne faut se servir du bain chaud qu'une fois par jour, rarement deux fois. C'est au médecin qui connaît la constitution du malade, de déterminer la durée du tems des bains ou des eaux. — Après la cure il faut observer encore pendant quelques semaines le régime sévère auquel on s'était assujéti pendant le tems de la cure. Le médecin décidera alors s'il est nécessaire d'employer encore quelques remèdes ou d'observer un certain régime. Est-on guéri, il faut se tenir chez soi dans une activité continuelle, faire de petits voyages ou des parties de plaisir à la campagne, et ne retourner qu'après tout cela à sa manière de vivre et à ses occupations ordinaires.

### III. APERÇU DES BAINS ET EAUX MINÉRALES DONT IL EST PARLÉ DANS CE MANUEL.

ESSAYANT de donner un aperçu systématique des sources salutaires les plus importantes et les plus fréquentées, nous rangeons dans la première classe les eaux minérales alcaliques, dans lesquelles le natron acide carbonique est le principe dominant et le plus efficace. Quoique le natron se trouve dans presque toutes les sources minérales, il y a pourtant une différence selon sa liaison avec l'acide carbonique ou que son acidité est relevée par d'autres acides, surtout par l'acide sulfurique et l'acide muriatique. Vu l'affinité de ces parties constitutives dans leurs effets, la ligne de séparation est difficile à tracer; cependant la quantité et la prédomination de l'une ou de l'autre de ces parties peut en justifier la distinction. Les *eaux alcaliques froides* contiennent ordinairement de l'alcali minéral; on y rencontre aussi plusieurs terres imprégnées d'acide carbonique, d'acide sulfurique et d'acide muriatique; plusieurs d'entre elles renferment du fer. La plupart d'entre elles contiennent aussi beaucoup de gaz acide carbonique. Parmi ces eaux on peut compter les *eaux de Fachingen* (p. 451), de *Geilnau* (p. 450), d'*Oberlahnstein* (p. 226), ainsi que les bains situés au pied du Knielis, dans la Forêt-noire: *Rippoldsau*, *Antogast*, *Petersthal* et *Griesbach* (p. 35), dont la partie dominante est cependant la chaux carbonatée, qui se trouve à peu près dans la même portion dans ces sources; elles contiennent en outre un peu de sel de cuisine; celle de *Griesbach* en renferme le moins, mais elle contient la plus grande quantité de fer carbonaté;

le natron acide carbonique lui manque tout-à-fait; mais elle seule contient du gypse. Les eaux de Rippoldsau contiennent outre le principe susmentionné, pour la moitié une portion égale de natron sulfaté, un peu de fer carbonaté et de la terre calcaire sulfatée. L'efficacité de cette eau se montre particulièrement dans l'activité diminuée des vaisseaux sécrétoires et absorbants, dans les affections hémorrhoidales, dans les maladies de la vessie, de la gravelle et de la pierre, dans les rhumatismes chroniques et la faiblesse des organes de la digestion etc. La source près de Godesberg (p. 317) est dans la même catégorie.

De plus grands effets sont produits par les *eaux alcaliques chaudes*, attendu que la température augmentée de l'eau surpasse l'effet de l'alcali carbonaté et opère les changements les plus frappants dans l'organisme. Ordinairement on se sert de ces eaux pour des bains, et de cette manière elles produisent des sécrétions et des excréctions plus abondantes. Par là, elles ont une vertu dissolvante et fondante. Dans cette classe il faut ranger le *Schlangenbad* (p. 458); le *Wildbad*, un des thermes alcaliques les plus faibles d'une température tiède et mêlé de gaz (v. p. 58); *Pfeffers* (p. 6) et autres; *Ems* (p. 446) forme le passage aux sources d'une chaleur plus intense, telles que celles de Teplitz et autres. Ses sources ont une des premières places parmi les eaux salutaires de l'Allemagne, surtout parce qu'elles n'agissent pas avec violence et conviennent particulièrement à l'organisme des femmes et des personnes d'une constitution faible, de sorte que même des maux enracinés, qui n'ont pas permis l'usage d'autres bains, ont été radicalement guéris par ces eaux.

Dans la seconde classe nous rangeons les *eaux salées*, qui ne se laissent guère séparer des eaux alcaliques par des limites fixes. Elles contiennent des sels neutres, ordinairement en grande quantité, peu d'alcali, un peu de fer, et point de soufre; quant aux parties gazeuses, surtout de gaz acide carbonique, elles diffèrent beaucoup pour la quantité qu'elles en contiennent. Par rapport à leur influence sur l'organisme, elles ont de l'affinité avec celles de la première classe, et sous ce rapport, ainsi que sous celui de leurs principes constituants elles se partagent en différentes classes. — Parmi les eaux salées *froides*, dans lesquelles domine surtout le sel commun, nous nommons, en premier lieu, celles de *Selters* (p. 452); celles de *Schwalheim* (p. 472) contiennent moins de parties solides, notamment de sel commun, mais une plus grande quantité de gaz acide carbonique dégagé. Il faut aussi rapporter à cette classe *Soden* et *Kronberg* (p. 468 suiv.). Parmi les eaux salées *chaudes*, il faut compter celles de *Borsette* (p. 362); puis celles de *Bade-Bade* (p. 45) qui montre son efficacité dans la plupart des cas où l'on se sert des eaux de Wiesbade; seulement les effets sont plus faibles à cause du moindre contenu de parties solides. Les eaux de Bade ne contiennent que 17,60° de natron acide muriatique, tandis que celles de Wiesbade en renferment 46,46° (v. sur Wiesbade p. 460). Mais parce que son usage produit des effets énergiques, il faut s'en servir avec précaution. La source chaude de la *Houb* (p. 36) ne contient qu'une faible portion de sel.

On rapporte aux *bains sulfuriques* toutes les eaux minérales qui contiennent de l'hydrogène sulfaté (jamais du soufre tout pur), dont la quantité détermine les effets spécifiques de chaque source. Par les



parties solides qu'elles renferment et qui paraissent comme un mélange de sel alcalique et de sel neutre, elles reçoivent la vertu d'opérer sur tout l'organisme humain, notamment sur les nerfs et sur les veines les plus subtiles; elles augmentent la transpiration de la peau et des poumons, impriment plus d'activité aux veines et opèrent en pénétrant chimiquement (par un procédé chimique) tout l'organisme humain, et en détruisant les abnormités provenant d'un excès d'agents. Il en résulte qu'elles se montrent surtout efficaces dans toutes les maladies de peau et des poumons, dans toutes les espèces d'empoisonnement métallique, dans toutes les affections qui ont leur source dans la torpeur des veines etc. Parmi ces eaux chaudes sulfuriques et salées nous comptons la source inférieure de *Borcette* (v. plus haut p. 362) et les sources d'*Aix-la-Chapelle* (p. 359).

Quoique la plupart des eaux minérales contiennent des parties de fer, on peut pourtant désigner plus particulièrement du nom d'eaux *martiales* ou *chalybées* celles, dans lesquelles les parties ferrugineuses dominent sur les autres et qui par là produisent des effets particuliers sur l'organisation de l'homme. Les eaux martiales diffèrent entre elles par leur contenu de parties solides et liquides et par leur mélange, et par conséquent aussi par leur efficacité. Leurs parties constituantes sont surtout: du gaz acide carbonique, souvent en grande quantité de sorte qu'elles deviennent des acidules; puis de l'azote et de l'hydrogène en moindre quantité. Souvent elles sont unies à l'acide muriatique et à l'acide sulfurique. La différence principale consiste en ce que dans les unes le fer est combiné avec l'acide carbonique, et dans les autres avec l'acide sulfurique et que l'eau en est imprégnée. Dans le premier cas les eaux sont appelées *eaux chalybées*, parmi lesquelles on compte particulièrement les sources de *Weinheim* (p. 142), de *Schwalbach* (p. 454), d'*Aix-la-Chapelle* (p. 359) et de *Spa* (p. 369), dont nous avons donné une notice détaillée dans l'ouvrage même. Ses eaux sont particulièrement efficaces dans toutes les maladies qui ont leur principe dans la faiblesse du système veineux, ou dans l'irritabilité des intestins. Elles exercent une influence salutaire sur le système des artères et la répandent sur tout le système des veines,

#### IV. NOTICES NÉCESSAIRES AUX VOYAGEURS SUR LES DOUANES PRUSSIENNES LE LONG DU RHIN.

Le voyageur qui n'a avec lui que ses hardes et les effets nécessaires pour le voyage, excepté les habits neufs et non portés, peut continuer sa route sans obstacle. Si au passage de la frontière on demande à le visiter, il faut se soumettre à cette formalité sans crainte ou résistance, car les hardes sont exemptes d'impôt. Les douaniers sont obligés de faire leur devoir avec politesse et avec décence. Si l'on a des plaintes à porter, on peut les inscrire dans un registre qui se trouve à chaque bureau des douanes et qui doit être présenté au voyageur. Il est interdit aux douaniers de recevoir de l'argent ou des cadeaux, et aux voyageurs d'en offrir. — L'introduction de sel et de cartes à jouer est prohibée. Veut-on importer des objets assujétis à l'impôt, p. e. des marchandises de fabrication étrangère ou des denrées